

LA REFORME AGRAIRE EST-ELLE REELLEMENT NOTRE TACHE CENTRALE
DANS LES CAMPAGNES TUNISIENNES ?

Le dernier topo de M. soulève certains problèmes extrêmement importants. Je compte répondre longuement aux questions qu'il aborde. Mais d'ores et déjà, je voudrais faire quelques remarques sur certains points abordés par notre camarade dans son dernier papier.

Dans la question agraire, M. commet une faute très grave : au lieu de partir des liens qui unissent la grande culture à la petite culture et de déterminer plus précisément les liens (féodaux ou capitalistes) qui rattachent la paysannerie pauvre et les petits agriculteurs en tant que masse à la grande propriété, il recourt à des concepts flous. Car enfin, qu'entend-il par "précapitalisme" et "forces antérieures au capitalisme" ? Les termes peuvent concerner aussi bien la grosse propriété féodale que la propriété parcellaire traditionnelle. En utilisant ce genre de concept sans aucune autre précision, on ne peut qu'être désorienté. J'affirme que l'utilisation de ce terme sans aucune autre indication est très dangereuse car elle nous détourne d'une analyse de classe réelle et de la lutte réelle des classes dans les campagnes. Le noeud de la question agraire, je le répète encore une fois, réside dans la détermination des liens -féodaux ou bourgeois - qui rattachent la grosse exploitation à la petite, qui rattachent le seigneur terrien ou le capitaliste agrarien à la masse de la paysannerie (pauvre ou petite). De deux choses l'une : ou bien M. entend par précapitalisme exploitation féodale de la grosse propriété et alors il se trompe car "l'enquête sur les structures agraires de 61-62" révèle que près de 90 % de la superficie de la grosse exploitation (100 ha et plus) tunisienne est mécanisée ; ou bien alors il entend par précapitalisme à la fois un mode d'exploitation traditionnel qu'on retrouve aussi bien dans la grande propriété féodale que dans la propriété parcellaire, et alors ce concept devient inopérant (et même dangereux) car le noeud de la question agraire implique justement la distinction entre la grosse exploitation (féodale ou capitaliste) et l'exploitation parcellaire (paysannerie pauvre et petits agriculteurs).

Cette très grave erreur théorique a poussé M. à dire qu'on ne peut expliquer l'intervention de la bourgeoisie d'Etat à la campagne si celle-ci était régie par ce mode de production capitaliste. Si notre camarade avait opéré la distinction entre la grosse exploitation et la petite d'une part, et s'il avait déterminé la nature de la grande exploitation en se basant sur des enquêtes d'autre part, tout aurait pu être clair pour lui sur ce point. La grosse exploitation, qui est dans sa grande majorité capitaliste, a tenté d'avaler à un rythme vertigineux la petite exploitation parcellaire (précapitaliste et capitaliste) ! C'est là un signe parmi tant d'autres qui montre que le capitalisme n'est pas bloqué dans les campagnes tunisiennes (2). Le développement du capitalisme implique la concentration de la terre et les coopératives ont avalé pendant un certain temps la petite propriété parcellaire traditionnelle et moderne. Aujourd'hui, cette absorption se fait par l'intermédiaire de la grosse exploitation capitaliste privée.

Cette même erreur théorique entraîne M. à voir une grande ressemblance entre le problème agraire en Tunisie et la question paysanne de la Russie de 1917. On ne peut raisonner de cette manière ; le secteur précapitaliste est important dans les deux formations sociales (bien que le capitalisme se soit développé dans les campagnes de la Russie de 1917 et la Tunisie de 1971) ; en conséquence, il est juste de prôner dans l'un et l'autre cas la réforme agraire (de type classique). En Russie, la propriété féodale n'a pas été brisée par la révolution de Février 1917. Or, les grands seigneurs terriens possédaient 70 millions de déciatines, soit le 1/3 des terres. Ces grands propriétaires fonciers non embourgeoisés écrasaient des dizaines de millions de paysans pauvres qui ont le tiers des terres. Ces très petits agriculteurs ne pouvaient subsister qu'en se soumettant au joug féodal. Le paysan pauvre avait très peu de terre et pour ne pas mourir de faim il était obligé de venir travailler la grosse propriété seigneurale avec son araire sans cela, le féodal ne lui donnera ni "terre à bétail, ni droit de passage, ni abreuvoir, ni prés, ni coupes de bois."

(1) En 1961, 17, 4 % de la superficie des exploitations de 0 à 20 ha utilisaient le matériel mécanique agricole.

(2) "L'agriculture tunisienne en expansion a vu ses besoins se multiplier et^a alourdi la charge de notre budget en devises ; les besoins croissants du pays en biens d'équipement ont augmenté de 76,3 % pour l'agriculture et de 33,8 % pour l'industrie. Cette reprise brusque pèse sur nos possibilités d'importations" Diel de Tijani Chelli du 30.7.71 . Voir la presse du 31.7.1971

Enfin, le 1/3 des terres qui reste est détenu par la grande et moyenne propriété capitaliste. On remarque qu'en Russie, les liens qui rattachent la paysannerie parcellaire à la grande propriété des seigneurs terriens sont très importants. Des dizaines de millions de paysans étaient exploités et opprimés par les grands propriétaires fonciers non embourgeoisés. En un mot, la masse de la paysannerie subissait quotidiennement le joug des féodaux. Quelle est la solution ? Il n'en est qu'une écrit Lénine "délivrer les campagnes du joug de ces latifundiaires féodaux, enlever ces 70 millions de déciatines de terres aux grands propriétaires fonciers pour les remettre aux paysans et ce sans indemnité."

En 1961, près de 90 % de la superficie des exploitations de "100 ha et plus" en Tunisie est mise en valeur selon le mode de production capitaliste (machines agricoles et main d'oeuvre salariée) et près de 1/2 de la superficie des exploitations de "20 à 100 ha" est mise en valeur par le matériel mécanique agricole. De plus et c'est très important, l'achat d'une très grande quantité de machines agricoles entre 62 et 69 (achat qui a abouti entre autre, au doublement du nombre des tracteurs) ne peut rester sans répercussion quant à la pénétration du mode de production capitaliste sur le reste des exploitations de "20 à 100 ha" qui, en 61, n'utilisaient pas encore le matériel mécanique agricole. Il s'en suit que la grosse exploitation capitaliste est la règle en Tunisie et que la grande propriété féodale est l'exception. Il en découle aussi que les paysans pauvres et les petits agriculteurs ne se heurtent pas en tant que masse aux intérêts des propriétaires féodaux, mais aux grands exploitants capitalistes. Ces derniers n'obligent pas le paysan à venir travailler la terre avec l'araire et les instruments traditionnels du "petit fellah". Au contraire, ce sont eux qui louent puis achètent aux petits agriculteurs leurs terres. Le gros exploitant capitaliste tunisien, après avoir mécanisé sa terre, absorbe la petite propriété voisine et la soumet aux règles du M.P.C.

Le système de la location des terres (location et dhara) n'est pas de type féodal en Tunisie, mais de type capitaliste. Il est un des moyens de la pénétration du M.P.C. sur la propriété parcellaire et le premier stade dans le processus de prolétarianisation de la petite paysannerie. Il est vrai que le mode de faire valoir direct domine en Tunisie avec 81, 5 % de la superficie cultivée ; il est à remarquer cependant que le mode d'exploitation indirecte sous forme de location et de dhara règne sur 27 % de la superficie agricole de la région du Nord. Ainsi, près de 629 000 ha sont cultivés sous cette forme particulièrement par les gros exploitants.

Sur 521 000 ha dans les régions de Tunis, Bizerte, Béja, Souk El Arba, le Kef, qui sont mis en valeur sous forme de location et dhara, les 3/5 à peu près sont cultivés par la grosse exploitation de 100 ha et plus. La nature du contrat de location et surtout l'utilisation du matériel mécanique agricole et de la main d'oeuvre salariée (3) sont les indices qui permettent de distinguer la grosse exploitation capitaliste de la grande propriété féodale. On a déjà indiqué que celle-ci est l'exception et celle-là la règle, et c'est bien le bourgeois agrairien qui domine la très grande majorité de l'ensemble des paysans pauvres (133 000 exploitants) et des petits agriculteurs (137 000 exploitants) c'est-à-dire la très grande majorité des 83 % du nombre total des exploitants (326 000).

L'étude de la dette de ces 270 000 exploitants (83 % du nombre total) confirme notre point de vue. En 1961, on estimait cette dette à 6 746 000, les 65 % de cette somme doivent revenir à des organismes privés, publics et parapublics, c'est-à-dire en termes plus clairs à la banque et à l'Etat bourgeois (les impôts impayés constituent 21 % de la totalité de la somme). Il n'y a pas de doute, la très grande majorité de la paysannerie pauvre (de 0 à 5 ha) et de la petite paysannerie (de 5 à 20 ha) a pour ennemi direct non plus le féodal mais le grand exploitant capitaliste, la banque et l'Etat bourgeois. Ce n'est pas là du trotskysme, mais c'est tout simplement une constatation objective dans les campagnes tunisiennes à la lumière de la théorie marxiste-léniniste qui nous enseigne d'une part de ne jamais oublier de distinguer entre la grande propriété foncière et la propriété parcellaire, et d'autre part de déterminer la nature féodale ou bourgeoise de la grande exploitation, afin de connaître les liens féodaux ou capitalistes qui lient le seigneur terrien ou le grand propriétaire embourgeoisé à la masse des paysans pauvres et des petits agriculteurs.

(3) Les ouvriers permanents dans les exploitations de 100 ha et plus constituent les 64 % de la main d'oeuvre. Total les 36 % qui restent sont pour 24 % des aides familiaux et à 12 % des exploitants eux-mêmes.

Parce que M. a oublié de tenir compte de ce principe fondamental, et parce qu'en 2ème lieu il n'a pas examiné sur cette base la situation concrète dans les campagnes tunisiennes, en partant des enquêtes faites sur la situation agraire dans notre pays, il est arrivé à identifier deux formations sociales (Russie de 17 et Tunisie de 71) très différentes sur le plan des structures agraires (dans l'une la classe féodale domine et écrase la très grande majorité de la paysannerie, dans l'autre l'exploitation de la paysannerie pauvre et petite découle du règne des grands exploitants capitalistes). Il s'en suit que M. s'est trompé en disant que la réforme agraire au sens classique du mot est notre tâche centrale dans les campagnes. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que la grosse propriété semi-féodale a totalement disparu et que dans certaines régions une minorité de paysans ne soient pas intéressés à une réforme agraire de type classique. Lorsque j'affirme que M. s'est trompé, je veux dire qu'il a eu tort de considérer la réforme agraire au sens classique du mot comme étant notre tâche centrale dans les campagnes. Je me suis arrêté assez longuement sur la question agraire : dans un autre topo, j'essaierai de montrer les erreurs de... relatives à la détermination du mot d'ordre stratégique et à la lutte anti-impérialiste en Tunisie.

Fin juillet 1971

Obeïd

L'AGGRAVATION DES CONTRADICTIONS DE CLASSE
DANS LES CAMPAGNES TUNISIENNES

A l'heure où la promulgation de la réforme agraire en Algérie montre que le poids de la paysannerie continue d'être important dans certains pays, il convient de se demander où en sont les campagnes tunisiennes qui, du temps où les coopératives de production étaient la règle, étaient présentées comme un "modèle" possible du développement post-colonial. On sait que, au mois de septembre 1969, le pouvoir tunisien a donné un vident coup de barre à sa politique agricole et que le promoteur de cette politique Ahmed Ben Salah est actuellement en prison.

On sait moins bien ce qu'étaient en fait ces coopératives, présentées comme la "vitrine" du pseudo-socialisme tunisien, et le rôle qu'elles ont joué quant au développement du capitalisme dans les campagnes. Sans nous étendre longuement sur cet aspect (I), disons que sous la direction de Ben Salah, la bourgeoisie d'Etat, dominante à l'époque, s'est efforcée d'englober l'ensemble de la campagne dans le système capitaliste, par la création de grands domaines mécanisés et centralisés, la suppression de toute la petite propriété, l'extension en fait du salariat sous couvert de coopératives. L'accession de l'agriculture au marché capitaliste était réalisée dans tous les sens : marché des biens de production agricole (venus de l'étranger) commercialisation de toute la production, monétarisation totale de l'économie familiale des anciens petits fellahs et accession de ceux-ci au marché national des biens de consommation. Les pressions d'abord, puis l'adhésion forcée des gros propriétaires à ce système coopératif ont fait disparaître les derniers résidus des exploitations de type féodal et ont permis l'adhésion totale de la campagne à un marché capitaliste national étroitement dominé par l'impérialisme étranger. Ce mouvement qui généralisait l'expropriation des petits producteurs, leur transformation en prolétaires et souvent en chômeurs, s'est heurté à l'hostilité de plus en plus forte des masses paysannes. La résistance de ces dernières, et, selon les termes mêmes de Bourguiba "La menace de guerre civile" qu'elles faisaient peser sur le pays ont poussé les différentes fractions bourgeoises opposées à l'hégémonie de la bourgeoisie d'Etat, à écarter celle-ci du pouvoir et éliminer son chef, Ben Salah.

Ces différentes fractions bourgeoises, c'est-à-dire industrielle, financière, commerçante, foncière, ont rapidement substitué à Bahi Ladgham, trop lié à la bureaucratie d'Etat, un homme qui, à défaut de l'unir était du moins plus représentatif de leurs désirs communs - fin du "collectivisme" et retour à l'initiative privée - c'est le "libéral" Hedi Nourira. Cette alliance qui ne manquait pas de présenter des brèches, était en fait dominée par toute une partie de la bourgeoisie financière et industrielle privée, comme sa relative indépendance vis-à-vis des commerçants et des agriculteurs l'a montré. Elle paraît s'être brisée au cours du dernier congrès du P.S.D., en octobre dernier ; les points de divergence ne concernent pas seulement le problème - capital en Tunisie - de la seule démocratie, ils semblent toucher tous les aspects de la vie économique et sociale de la Tunisie, comme on peut le déduire des ébauches d'analyses rendues publiques par Ahmed Mestiri. Celui-ci avait, dès janvier 1969, parlé de la nécessité d'une réforme agraire sur laquelle l'équipe Nourira est muette. C'est dire qu'il y a une alternative bourgeoise - du moins en théorie - à l'actuelle politique agraire du pouvoir. Encore faut-il être conscient de ce qu'est réellement cette politique et ce qu'elle implique.

L'année 1969-1970 pourrait ne pas être significative quant à la politique du pouvoir à la campagne, vu que n'ayant eu ni le temps ni les moyens de mettre cette politique au point, il a dû se contenter d'improviser, laissant les mesures prises s'entraîner les unes les autres tandis qu'il s'efforçait avant tout de récupérer une emprise politique sur le pays. Néanmoins, aussi bien par les mesures négatives, la rupture du processus de collectivisation forcée, que par la libéralisation qui les a accompagnées, notamment dans le domaine du commerce, cette année a été le prélude à une politique plus élaborée, explicitée par les divers discours prononcés par les responsables pendant l'année 1971. Dans cette mesure, on peut parler d'une ligne d'ensemble depuis septembre 1969.

(I) la signification de la collectivisation a été longuement analysée dans la brochure n° 5 publiée par le groupe Tunisien "Perspectives" en février 1970, sous le titre "Les problèmes agraires en Tunisie".

Il n'est pas sorcier de comprendre que ce sont les gros possédants, et plus spécialement les gros possédants qui ont le plus assimilé les techniques du capitalisme, qui sont les grands bénéficiaires de cette politique : étant les mieux équipés, aussi bien en matériel qu'en connaissances techniques, profitant le plus facilement des crédits bancaires capables d'assimiler de manière optimale l'aide étatique, ces gros entrepreneurs ont perçu des avantages multiples, allant des "mesures d'encouragement à l'agriculture", qui les concernent directement, aux décisions de libéralisation du commerce, auxquelles ils sont également intéressés.

La dissolution des coopératives agricoles de production, la liquidation des fermes domaniales leur a profité directement : ce sont eux qui ont racheté la plupart des parcelles mises en vente, qui ont loué les superficies mises en location par l'O.T.D., et qui, bien plus encore ont loué les terres des petits paysans incapables d'exploiter eux-mêmes leur lopin, on a estimé à plus de 150 000 ha cette dernière catégorie. Ils peuvent, grâce à ces mesures retourner au système d'exploitation du colon, c'est-à-dire fondamentalement à celui du fermier capitaliste, exploitant beaucoup plus qu'ils ne possèdent de terres, le caractère de fermier devenant primordial par rapport à celui de possédant. On se souvient que du temps des coopératives, et avant que celles-ci ne leur soient étendues, ils se trouvaient confinés aux terres qu'ils possédaient et par conséquent terriblement limités dans leurs possibilités d'expansion capitaliste à la campagne (2). C'est encore le domaine de l'Etat qui, par la vente de matériel agricole et de cheptel, leur fournit une grande partie des moyens d'exploitation supplémentaires qui leur sont exigés par cette suppression des limites que leur assignait leur propriété. L'augmentation très importante des ventes de matériel mécanique agricole enregistrée en 1971 confirme l'élargissement des possibilités d'exploitation des gros agriculteurs capitalistes.

Ces fermiers capitalistes sont également les grands bénéficiaires de toutes les mesures que, dans le but officiel de contribuer à augmenter la production agricole, le pouvoir a prises en matière d'aide à l'agriculture : baisse des droits de douanes et autres taxes sur le matériel agricole, détaxation du prix des carburants, subventions pour l'utilisation de techniques modernes d'irrigation et de culture, crédits spéciaux pour l'emploi d'engrais, de semences sélectionnées, etc... Et qui, parmi les autres catégories paysannes, peut réellement bénéficier de toutes ces mesures, en dehors des fermiers capitalistes mécanisés, cultivés et accédant facilement à tous les crédits ?

Une illustration de cette capacité des fermiers capitalistes à non seulement s'enrichir énormément, mais à creuser toujours plus à l'écart entre eux et les autres catégories paysannes grâce à l'aide de l'Etat pour "accéder au progrès technique" est fournie par l'exemple du blé mexicain : on sait que cette nouvelle variété a une productivité énorme, à condition que soient effectués d'importants travaux de préparation du sol et qu'on lui fournisse une grande quantité d'engrais, surtout azotés ; pour encourager la culture de ce blé, le gouvernement vend à crédit aux agriculteurs les semences et les engrais azotés, mais les livre ensemble. Les paysans moyens et petits, peu habitués à d'aussi importantes dépenses, et toujours à court d'argent, revendent souvent à très bas prix une importante partie des engrais reçus, ce qui a pour résultat immédiat de leur faire revenir la semence plus chère qu'aux capitalistes qui ne pratiquent pas ces ventes et pour résultat à terme de leur donner une récolte très inférieure aux autres : l'aide de l'Etat et le progrès technique se traduiront nécessairement par une aggravation des écarts entre les fermiers capitalistes et les autres classes rurales.

Enfin, alors que le retour à une politique soi-disant "s'équilibre entre les secteurs privés d'Etat et coopératifs", se solde sur le plan de la politique bancaire par un retour aux normes de l'orthodoxie en matière de crédits - on ne prête qu'à ceux qui offrent des garanties, donc à ceux qui possèdent beaucoup de terres ou d'argent. La libéralisation du commerce profite encore à ces fermiers capitalistes, souvent agriculteurs et commerçants, ils peuvent commercialiser leurs récoltes directement, ce qui leur évite les dépenses dues au fonctionnement des U.R.C. et des offices, et surtout, en tant que commerçants, servir d'intermédiaires entre la moyenne et la petite paysannerie et le marché, et se renforcer

(2) La bourgeoisie d'Etat espérait ainsi les obliger à se reconverter et à investir leur argent dans l'industrie. Quand elle eut abandonné l'espoir de voir cette reconversion s'opérer volontairement, elle décide de leur forcer la main en les englobant dans les coopératives : on sait qu'elle ne put maintenir ce système.

d'une manière considérable quand ils n'achètent pas également les récoltes des agrocombinats et des coopératives. Même lorsqu'ils ne sont qu'agriculteurs, la concurrence retrouvée dans le commerce leur permet encore de tirer bien plus de leurs récoltes, qu'ils ne pouvaient l'espérer avec les structures étatiques ou les monopoles précédents.

L'AGGRAVATION DES CONDITIONS DES CLASSES POPULAIRES RURALES :

Cette promotion des fermiers capitalistes, qui entraîne inévitablement une concentration toujours plus importante des terres car c'est la loi du capitalisme, s'accompagne naturellement d'une polarisation plus nette encore que par le passé des classes rurales : s'il subsiste encore une moyenne paysannerie - plutôt réduite d'ailleurs - les autres fractions paysannes évoluent très rapidement sinon vers la dépossession totale, en tous cas vers la semi-prolétarisation et l'aggravation de leurs difficultés à subsister.

Les paysans moyens, ceux qui utilisent en permanence quelques ouvriers et possèdent quelquefois un tracteur, en sont encore à se réjouir de leur nouvelle situation, l'essentiel pour eux est d'avoir récupéré leurs terres et de pouvoir retourner à une exploitation directe. Ils bénéficient partiellement de crédits bancaires et d'une aide étatique, mais c'est surtout par la combinaison de leurs activités agricoles et du rôle du petit commerçant qu'ils parviennent (lorsque cette combinaison existe) à se retrouver dans une situation meilleure : ramasseurs des récoltes commercialisées des petits paysans, revendeurs à ceux-ci, en détail, des produits dont ils ont besoin (huile, thé, sucre). Ils trouvent dans cette exploitation des couches inférieures de la paysannerie une compensation aux difficultés qu'ils ne manquent pas d'avoir, en tant qu'agriculteurs, aussi bien en matière d'obtention de crédits de campagne que devant la concurrence des gros fermiers.

La petite paysannerie est la grande victime de la "collectivisation" bourgeoise et la politique actuelle n'a pas rétabli la situation, loin de là : contraints de vendre - ou de sacrifier - son cheptel à très bas prix, le petit paysan, qui s'était ainsi opposé à la coopérative, s'était du même coup dépouillé de sa principale ressource.

Après septembre 1969, on a libéré des coopératives, y compris celles qui, "assainies", devenaient des agro-combinats, tous ceux qui possédaient une parcelle, le taux de licenciement atteignant souvent 60 % des coopérateurs. Les paysans ainsi libérés se voyaient bien offrir du bétail, mais à des prix si élevés qu'ils étaient dans l'incapacité de reconstituer même un élevage familial. La plupart d'entre eux (60 000 environ) ont préféré louer leur lopin et chercher à s'employer, le plus souvent occasionnellement, chez les fermiers capitalistes ou dans les fermes d'Etat (il n'y a malheureusement pour eux plus de chantiers de chômage), ou même d'aller à la ville. La recrudescence du chômage rural se conjugue avec l'accélération de la semi-prolétarisation de la petite-paysannerie qui, après avoir cru qu'elle échappait à la ruine et à la prolétarisation en même temps qu'elle quittait les coopératives, envie souvent le sort, pourtant bien peu enviable, de ceux qui sont restés salariés dans les U.R.C. ou les fermes d'Etat. D'où le mécontentement et les mouvements de révolte enregistrés un peu partout dans le Nord et le Centre : occupation de terres à Haffouz dans le Kairouanais : révolte à El Haouria de paysans qu'on venait d'exproprier au profit de gros possédants ; pillage au Fahs des coopératives de consommation et incendie des stocks de fourrage des gros agriculteurs (stockés pendant une disette) etc...

Les ouvriers restés dans les agro-combinats, fermes d'Etat et U.R.C., organisent des grèves sauvages pour exprimer leur mécontentement contre les retards de paiement, les suppressions des avantages en nature (avances en produits agricoles) ou l'arbitraire de leur responsable dictateur. Le pouvoir a en effet réorganisé la gestion du secteur étatique, a engagé pour cela des techniciens liés par contrat à l'O.T.D., dans des conditions telles que ceux-ci, qui perçoivent des primes sur les chiffres d'affaire et sur les bénéfices de l'unité, ne reculent devant rien pour exploiter à fond et les terres qu'ils épuisent et les ouvriers qui y travaillent. Le but de l'opération pour le pouvoir est de former une classe de fermiers capitalistes de pointe à la campagne. Alléchés par cette perspective, les techniciens agricoles qui quittent l'administration pour ces fermes se comportent en propriétaires d'autant plus durs avec les ouvriers qu'ils ne perçoivent qu'une partie des bénéfices, d'où exploitation accrue.

Ainsi, pour rattraper ce que l'augmentation des salaires ouvriers décidée par le gouvernement le 1er mai dernier (appliquée tardivement et de façon inégale), on a vu des compressions de personnel et une augmentation de la durée effective de travail sur les fermes. La condition déjà difficile des masses laborieuses de la campagne n'a en outre pas cessé de s'aggraver du fait de la montée continuelle des prix, résultant notamment de la libération du commerce.

LA BOURGEOISIE TUNISIENNE DANS L'IMPASSE :

L'accélération du processus de concentration capitaliste dans les campagnes peut se résumer en quelques chiffres : les 3 000 gros possédants du Nord qui accaparaient en 1961 le tiers des terres agricoles (400 000 ha environ) ont étendu leur domination sur 200 à 250 000 ha supplémentaires, tandis que le nombre de chômeurs totaux est passé de 200 à 250 000, celui des chômeurs déguisés avoisinant ce dernier chiffre. Le pouvoir ne fait rien, bien au contraire pour s'opposer à cette concentration. Il a même tenté, sans succès jusqu'ici, de faire voter une loi permettant à des sociétés étrangères d'exploiter directement les terres agricoles. Une telle exploitation, si proche du système colonial, n'est pour l'instant possible que de façon détournée : ainsi, une société qui s'engage à équiper et mettre en valeur une zone irriguée, pourra, pendant 5 ans, en tirer tous les bénéfices...

Cette évolution vers la concentration capitaliste, alors qu'est pratiquement réalisée l'intégration de la paysannerie au marché capitaliste, a effacé les séquelles de rapports féodaux à la campagne, il n'y a guère que quelques îlots d'auto-subsistance, notamment dans les Megodes, qui échappent encore à ce système. Mais il faut noter qu'en fait, il n'y a pas de rupture fondamentale entre la politique de la bourgeoisie d'Etat et celle du pouvoir actuel : toutes les deux visaient à généraliser le mode et les rapports de production capitalistes dans les campagnes, et la seconde ne parvient à des résultats rapides dans ce domaine que grâce à tous les acquis de la première : intégration de la petite paysannerie au marché, généralisation du salariat et expropriation des petits producteurs. Il y a seulement substitution d'une forme dominante de concentration capitaliste à une autre, substitution de la domination des fermiers capitalistes sur la campagne à celle des bureaucrates gestionnaires. Du temps de Ben Salah, la contradiction principale entre les masses paysannes prolétarisées et semi-prolétarisées et la bourgeoisie d'Etat masquait les contradictions secondaires qui opposaient ces masses à la bourgeoisie rurale privée. Aujourd'hui, ces dernières contradictions deviennent principales, c'est le fermier capitaliste qui exploite et domine les masses paysannes, avec l'aide de l'Etat bourgeois. Cela signifie-t-il que cet Etat est dominé, même en partie, par la bourgeoisie foncière ?

Nous ne le pensons pas. S'il est vrai que cette fraction bourgeoise est la principale bénéficiaire de la politique du pouvoir, cela ne signifie pas pour autant qu'elle en soit l'inspiratrice, ni même qu'elle représente une force politique déterminante. La fraction au pouvoir s'appuie certes sur les propriétaires fonciers, mais elle leur pose des conditions et va jusqu'à les menacer : devant le danger des conflits sociaux à la campagne, Nouira presse les "agriculteurs" (entendez les fermiers capitalistes) de donner du travail à leurs "frères déshérités" et pour cela d'augmenter leur productivité. "Comptez d'abord sur vous-même", "augmentez la production de 10 % si vous voulez que l'Etat vous aide, améliorez vos procédés culturels" etc... ; on pourrait multiplier les citations qui montrent que le pouvoir de la fraction industrielle et financière ne s'identifie pas complètement aux intérêts des agriculteurs capitalistes : il faut, leur dit-elle, que vous fassiez les efforts indispensables, non seulement pour augmenter la production par des modernisations, des techniques culturelles, mais encore pour l'intensifier suffisamment pour fournir du travail aux chômeurs ruraux, sinon nous supprimerons l'aide étatique.

En fait, ces objectifs ne semblent pas pouvoir être atteints facilement : l'augmentation de l'emploi ne pourra même pas faire atteindre le niveau, pourtant insuffisant, qu'assuraient les U.C.P. au moment de leur généralisation, puisque celles-ci avaient une main-d'oeuvre bien supérieure à leurs besoins. Quant à investir à long terme, même dans l'agriculture, les fermiers ne semblent pas être en mesure de le faire sans de très importants crédits de l'Etat - que le pouvoir ne pourra vraisemblablement pas dégager - d'une part parce qu'en tant que locataire de nombreuses terres, ils n'y investiraient que s'ils ont de très sérieuses garanties que ces investissements leur rapportent, d'autre part, parce que louant trop par rapport à leurs moyens, ils parviennent tout juste, avec les crédits bancaires habituels, à cultiver de manière extensive leurs terres. Cette difficulté à investir de la

part des gros agriculteurs privés n'est pas un fait nouveau : elle avait été une des raisons de la généralisation des coopératives. D'un autre côté, bien qu'incapable de très gros efforts d'investissement dans l'agriculture, le pouvoir, à cause de la situation économique déséquilibrée dont il a hérité, ne peut courir le risque de voir baisser la production agricole : tant qu'il acceptera l'existence des fermiers capitalistes, il ne pourra les priver de son aide de peur de les voir saboter la production. Il faut ajouter à cela que dans la lutte que se livrent actuellement les différentes fractions bourgeoises pour le pouvoir, la fraction Nourira ne fera rien qui risque de la priver de l'appui de la bourgeoisie capitaliste rurale.

Ainsi, la politique de la bourgeoisie privée n'aura pas mis longtemps à atteindre ses limites et à se trouver enfermée dans une contradiction insurmontable : venue au pouvoir sur la base de l'hostilité des masses populaires, surtout rurales, à la politique de la bourgeoisie d'Etat, elle ne peut que promouvoir un mode de développement à la campagne qui provoque de plus en plus nettement la ruine et le mécontentement des couches populaires. Avec le processus de concentration capitaliste, le risque s'aggrave de voir ce mécontentement rejoindre celui des masses populaires urbaines.

C'est ici que se pose la question de savoir si le mot d'ordre de réforme agraire avancé par Mestiri en 1968, ne peut pas être à nouveau le cheval de bataille de la fraction de la bourgeoisie privée opposée à la fraction Nourira. Cela aurait pour effet politique de lui gagner une partie des masses paysannes, certes, mais cela risquerait de favoriser une lutte des classes directe et ouverte à la campagne : Mestiri a donné et donne encore la preuve que s'il veut bien que les masses l'appuient, il n'est guère disposé à les faire se mettre en branle, craignant que le mouvement des masses dépasse complètement toute possibilité de limitation bourgeoise. Il est donc peu probable, sauf si les contradictions du pays ne remettent en cause toute la domination bourgeoise, qu'il prenne un tel risque. Mais, on peut voir les avantages qu'une telle fraction bourgeoise attend d'une réforme agraire : constitution d'une petite bourgeoisie rurale, stabilisation pour un temps de la situation dans les campagnes, possibilités de canaliser les ressources des bourgeois vers des investissements industriels, etc... Ce mot d'ordre peut donc, dans une situation précise, être avancé par des bourgeois sans que l'intention démagogique ne prédomine.

Mais ce mot d'ordre est-il révolutionnaire - l'Algérie parle de "révolution agraire" - dans le cas de la Tunisie, ou même seulement "progressiste" ? Il faut répondre nettement non à cette question. L'évolution de la situation des campagnes tunisiennes, la généralisation du système capitaliste en agriculture ne posent pas historiquement le problème de la parcellisation du cadre de la production, mais au contraire, celui de la socialisation totale de cette production. Revenir sur la concentration capitaliste, abandonner - sauf cas de force majeure - les techniques modernes, rendre au prolétaire agricole la condition de petit producteur, tout cela est réactionnaire et tourne le dos à l'histoire. La concentration capitaliste à la campagne augmente le nombre des prolétaires, de ceux qui, lorsque le prolétariat urbain se sera donné une direction révolutionnaire, rejoindront son camp et réaliseront la seule véritable révolution à l'ordre du jour en Tunisie : la Révolution socialiste.

Novembre 1971

Spartacus